Maison

Départementale des

Adolescents
De la Creuse



20 21

RAPPORT D'ACTIVITE



11, avenue Charles de Gaulle 23 000 GUERET

05.44.00.02.21 - 06.10.89.60.33 rca@sil.fr



Table des matières

1	LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE	3
	1.1 Les missions	
	1.2 Cadre et principes d'intervention	4
	1.3 « LES PEP 23 »	
2	PRESENTATION DE LA STRUCTURE	6
	2.1 Les locaux	
	2.1 L'équipe	7
	2.2 Le fonctionnement	8
	2.2.1 L'accueil	8
	2.2.2 Soutien et accompagnement	8
	2.3 L'ANMDA	9
3	LES RESSOURCES	10
4	POPULATION ACCUIELLIE	12
	4.1 Les adolescents	
	4.2 Les parents d'adolescents	16
5	SUIVI DE L'ACTIVITE 2021	17
	5.1 Délai d'attente	17
	5.2 Mode de prise de contact	18
	5.3 Chiffres	19
6	TRAVAIL PARTENARIAL	27
7	L'ACTIVITE EN OUELOUES CHIEFDES	20
′	L'ACTIVITE EN QUELQUES CHIFFRES	29
8	COLLOQUES ET FORMATIONS	30
0	DEDODECTIVES 2022	00
9	PERSPECTIVES 2022	32

1 - LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE

1.1 Les missions

Extrait de la Circulaire n° 5899-SG du 28 novembre 2016 relative à l'actualisation du cahier des charges des Maisons des adolescents

« Les Maisons des adolescents remplissent les missions suivantes :

Missions d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge des publics

- L'accueil généraliste, déstigmatisé et sans rendez-vous des adolescents et de leur famille
- L'évaluation des situations et, chaque fois que nécessaire, l'orientation vers les structures les mieux adaptées
- Les soins médico-psychologiques et somatiques (à la Maison des adolescents ou via un partenariat formalisé)
- L'accompagnement socio-éducatif (à la Maison des adolescents ou via un partenariat formalisé)
- La prévention et la promotion de la santé

Missions de coordination et d'appui aux acteurs

- La contribution à la coordination des parcours de santé
- Le soutien aux professionnels, notamment dès lors que ceux-ci atteignent isolément ou institutionnellement les limites de leurs compétences
- La sensibilisation aux problématiques de l'adolescence, spécifiquement sur la santé et la santé mentale
- L'animation et la coordination du réseau des professionnels de l'adolescence »

1.2 Cadre et principes d'intervention



La Maison des Adolescents de la Creuse (MDA 23) accueille le public de manière gratuite, anonyme et confidentielle. Aucun document d'identité est nécessaire, et les adolescents peuvent être reçus sans autorisation parentale préalable. L'adhésion des parents peut être recherchée si nécessaire.



L'équipe de la MDA 23 intervient à l'échelle du département, afin d'aller au plus près du public. Les entretiens peuvent avoir lieu dans toutes les communes, dans des locaux neutres, mis à disposition par les municipalités ou centres sociaux. Cette modalité d'intervention garantit une offre plus égalitaire d'accès au dispositif MDA, sur un territoire où la mobilité est l'une des contraintes les plus importantes pour l'accès au soin.

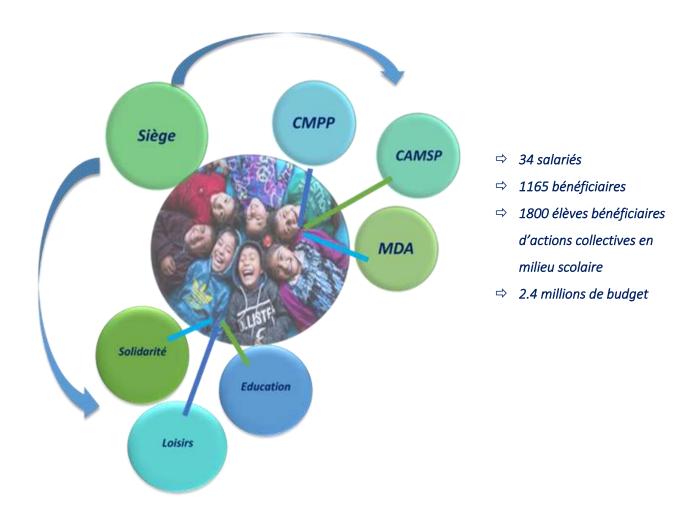


1.3 « Les PEP 23 »

L'Association « les PEP 23 » fait vivre ses valeurs de laïcité, de solidarité, de civisme et d'humanisme dans chacun de ses projets d'établissements, dans chacune de ses actions et des manifestations qu'elle organise.

En ce sens, l'association « les PEP 23 » se veut force de proposition et d'innovation pour répondre aux nouveaux besoins des enfants, des jeunes et plus largement des adultes ainsi que pour défendre des valeurs et une vision de la société.

À ce titre, l'association « les PEP 23 » place la personne au cœur des réflexions préalables à toutes ses actions. Les PEP 23 œuvrent dans deux domaines d'action (le secteur social et médico-social et le secteur Education et Loisirs) de manière transversale. « Cette transversalité illustre la spécificité des PEP dans la mesure où elle permet une approche plurielle et globale des besoins, de leur analyse, mais aussi des principes de réponse, des réponses elles-mêmes ».



2- PRESENTATION DE LA STRUCTURE

2.1 Les locaux





2.2 L'équipe

« Les Maisons des adolescents intègrent des professionnels de champs variés, représentant les différents dispositifs sanitaires, sociaux, éducatifs et juridiques dont les jeunes peuvent avoir besoin pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent. »

Extrait du cahier des charges des Maisons des Adolescents

Comme préconisé dans le cahier des charges, la MDA 23 est composée d'une équipe pluridisplinaire. Nous retrouvons les personnels suivant (cf. organigramme ci-dessous) :

	DIRECTEUR ASSOCIATIF		R ASSOCIATIF DIRECTRICE TECHNIQUE			
	Salim AIT LARBI Véronique THIALLIER (0,10 ETP) (0,09 ETP)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
COORDINATRICE	SECRETAIRE	PSYCHOLOGI	JES	TRAVAILLEURS SOCIAUX	MEDECIN	CONSULTANTE EN NUTRITION
Audrey LECHIFFLART (0,50 ETP)	Siham OUJJANI (0,89 ETP)	Florent MÉALI (0,94 ETP)	IER	Audrey LECHIFFLART Conseillère ESF (0,50 ETP)	Véronique THIALLIE Médecin nutritionnis (0,14 ETP	Intervention sur demande ste
		Tiphaine PRADEUX (0.23 ETP de m août puis 0.99 E depuis août via renforcement o MDA par les AF	ai à ETP a le des	Delphine CORBILLON Éducatrice Spécialisée (1 ETP) Mise à disposition par le Centre Hospitalier Spécialisé La Valette	Marie Pier PICHON Pédopsychia (0,02 ETP	l atre

Il est à noter l'embauche d'une psychologue cette année, dans un premier temps sur les fonds propres de la MDA, suite à une augmentation importante de l'activité. Dans un second temps, nous avons pu renforcer ce poste et proposer un temps plein, grâce à une subvention de l'ARS pour une durée de 12 mois, en lien avec le contexte sanitaire et la volonté ministérielle de renforcer les MDA pour répondre à l'augmentation des demandes et l'aggravation des situations (Cf.Annexe: Lettre Président de l'ANMDA, Pr. Bronsard)

2.3 Le fonctionnement

2.3.1 L'accueil

La mission d'accueil au sein de la MDA 23 est au cœur du fonctionnement quotidien.

Au-delà des principes d'intervention évoqués ci-dessus, à savoir l'anonymat, la gratuité et la confidentialité garantis à tous les usagers, l'accueil se veut non-stigmatisant et inconditionnel. Tout adolescent âgé de 11 à 21 ans, ou parent d'adolescent, se verra apporter une réponse.

La MDA de la Creuse est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h. Elle ne ferme qu'une semaine dans l'année et fonctionne donc de manière quasi continue. Elle a pour vocation l'accueil du mal-être adolescent, qu'il soit psychologique, somatique, social, familial ou scolaire. L'équipe pluridisciplinaire offre un regard **généraliste** et croisé sur les situations, permettant un travail de soutien et d'accompagnement global. L'évaluation des situations ainsi que les orientations vers les structures les plus adaptées sont travaillées en équipe.

- « L'accueil comme *temps unique* de prise en charge, quelles que soient la personne et surtout la fonction de ceux qui assurent ce temps ;
- L'accueil comme acte thérapeutique singulier, au sens de la consultation thérapeutique théorisée par Winnicott ;
- L'accueil comme objet de la demande de l'adolescent qui franchit les portes de notre MDA, quelle qu'en soit la raison ou la cause ;
- L'accueil comme temps de rencontre qui se répétera jusqu'à ce que l'objet du mal-être puisse être formulé par celui qui souffre en une parole entendable par celui ou ceux à qui elle s'adresse. Dans un exemple simple et banal, entendre pour un adolescent que son échec scolaire n'est pas dû à sa « bêtise » mais à une souffrance psychologique, réactionnelle ou s'inscrivant dans son histoire. S'entendre alors demander une aide, face à cette souffrance enfin nommée comme telle, est le premier temps thérapeutique et néanmoins préalable à un suivi pour l'adolescent. »

Extrait de H. Paris (2012). L'accueil, temps thérapeutique au sein d'une Maison des adolescents. Le Coq-héron, 2012/2 (n° 209), pp. 82-85.

2.3.2 Soutien et accompagnement

Il existe différentes formes d'entretien à la MDA. Aucun protocole n'étant établi, chaque situation est accueillie en fonction des besoins, et les propositions sont faites « sur mesure ».

<u>L'entretien individuel</u>

Le jeune est reçu seul, à sa demande ou celle de ses parents.

L'entretien collectif

Le jeune peut venir accompagné d'un.e ami.e, d'un membre de sa famille, ou de toute autre personne de son choix. Il peut également être accompagné par un professionnel d'une autre structure.

<u>L'entretien familial</u>

Le jeune est reçu avec l'un de ses parents, ou ses deux parents ou représentants légaux.

L'entretien parental

Le ou les parent.s sont reçus sans l'adolescent. Parfois, certains parents expriment le souhait d'être étayés dans leur pratique éducative, ou de pouvoir exposer leurs difficultés ou celles de leur ado sans la présence ce dernier.

2.4 L'ANMDA

La Maison des Adolescents de la Creuse adhère à l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA), qui est une association de loi 1901. Cette dernière rassemble les Maisons des Adolescents déployées sur l'ensemble du territoire et soutient leur développement par des dynamiques locales, régionales et nationales.

L'ANMDA a pour objectif d'assurer aux populations concernées (adolescents, familles et professionnels) un service cohérent, en lien avec les besoins des territoires. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics dans l'élaboration de dispositifs relevant de leur champ de compétences.

« Ses missions sont les suivantes :

- Accompagner le développement du réseau et soutenir les MDA dans le respect de leur indépendance;
- Rendre visible, pour l'ensemble de leurs partenaires, leurs missions, leurs organisations et les textes qui les fondent ;
- Être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics autour de l'adolescence et constituer ainsi une interface entre les tutelles et les MDA;
- Produire et / ou diffuser des savoirs et recommandations de bonnes pratiques sous l'égide de son Conseil Scientifique.

Pour soutenir les Maisons des Adolescents sur le territoire national, l'ANMDA met en œuvre des actions de :

- Soutien et accompagnement des MDA concernant la création, le montage ou la gestion quotidienne de ces dispositifs, en lien avec leurs tutelles et partenaires (Activité de conseil sur demande, centre ressources, organisation du dialogue territorial entre MDA et tutelles /partenaires locaux, accompagnements thématiques spécifiques, ...);
- Réflexion sur la place des MDA dans le paysage en santé et la clinique de l'adolescence contemporaine (organisation de journées d'études thématiques, plaidoyers pour la santé des adolescents, communiqués, élaboration de conventions cadres avec les partenaires nationaux des MDA, ...) ».

Extrait du site internet https://www.anmda.fr/presentation-lassociation-nationale-maisons-adolescents

Depuis la crise sanitaire, l'ANMDA organise des Webinaires mensuels. Différentes thématiques sont abordées par divers professionnels, favorisant ainsi une culture commune et actualisée dans le domaine de l'adolescence.



3 - LES RESSOURCES

La MDA dispose:

- de locaux en centre-ville accessibles et adaptés aux missions,
- des véhicules de service pour se déplacer sur l'ensemble du département,
- des véhicules supplémentaires de l'association gestionnaire mis à disposition en cas de besoin.

MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE 2021

Charges de l'exercice	31/12/2021
Electricité	2 297,36
Produits entretiens	246,22
Carburants et produits de garage	1 046,40
Petits materiels et outillage	220,33
Fournitures de bureau	965,31
Déplacements	60,90
Repas	1 495,05
Hébergement	391,35
Affranchissements	46,29
Téléphone et internet	1 422,10
Prestation nettoyage locaux	5 853,84
TOTAL GROUPE 1	14 045,15

GROUPE 2	31/12/2021
Honoraires Nutritioniste	1 635,00
Honoraires	4 000,00
Rémunération du personnels	133 420,33
Charges fiscales et sociales	62 722,76
TOTAL GROUPE 2	201 778,09

Charges de l'exercice	31/12/2021
Location copieur	167,24
Locations immobilères	7 526,45
Entretien réparation	978,34
Entretien espaces verts	434,52
Maintenance	1 997,73
Primes assurances	1 123,02
Colloques et Seminaires	359,52
Cotisations et dons	50,00
Dotation aux amortissements	110,33
Fonds dédiès	77 934,96
TOTAL GROUPE 3	90 682,11
TOTAL CHARGES Groupes 1,2 et 3	306 505,35

Produits de l'exercice	31/12/2021
Subvention Conseil Dep.23	6 000,00
Subvention FIR ARS	266 915,00
Subvention Hpitaux Paris	30 000,00
Subvention MSA	2 000,00
Produits sur exercice anterieurs	1590,35
TOTAL PRODUITS	306 505,35

Groupe 1 des dépenses : 14 045.15€

- Les postes électricité, carburant, fournitures de bureau, missions, déplacements, enregistrent une hausse significative pour l'exercice 2021, cela s'explique par la reprise de l'activité suite à la crise sanitaire.
- Une hausse du poste prestation de nettoyage suite à l'augmentation des passages avec la renégociation du contrat de tous les établissements et services.

Groupe 2 des dépenses : 201 778.09€

- Le recrutement d'une psychologue à 0.23ETP à partir du mois de mai, et l'augmentation de son temps à partir du mois d'août pour faire face à la demande d'accompagnement des jeunes.
- L'absence du médecin nutritionniste en arrêt maladie une grande partie de l'année.
- L'augmentation du point d'indice à partir du 1er février 2021 de 3.80 à 3.82.
- La masse salariale de l'exercice inclut évidemment le glissement vieillesse technicité et les charges sociales et fiscales afférentes.

Groupe 3 des dépenses : 12 747.15€

Les postes de dépenses du groupe sont en reconduction pour l'exercice 2021.

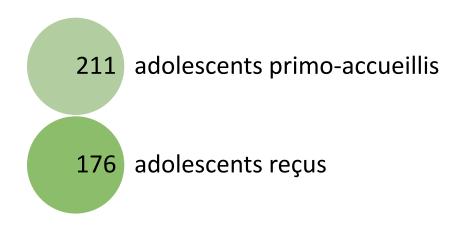
Le résultat de l'exercice est de 79 934.96€, il est excédentaire suite à l'octroi de subventions exceptionnelles afin de renforcer l'équipe suite à la crise sanitaire.

Ce résultat exceptionnel est dû au versement de cette dotation courant le deuxième semestre de l'année.

Au regard des conséquences de la crise sanitaire, la demande d'accompagnement des adolescents ne cesse d'augmenter. Le conseil d'administration de l'association décide de flécher ce résultat en fond dédié, et la recherche de financements supplémentaires afin de doter la MDA de moyens pérennes pour assurer ses missions.

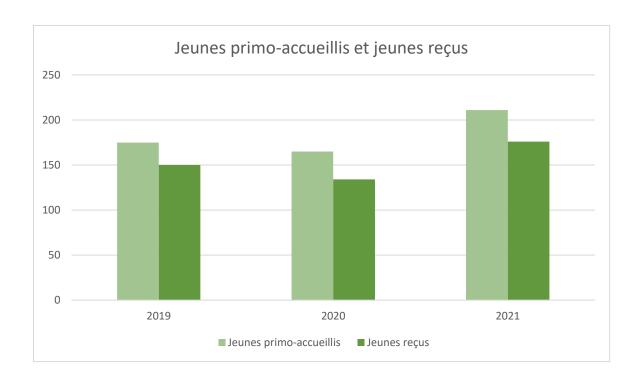
4 - POPULATION ACCUEILLIE

4.1 Les adolescents

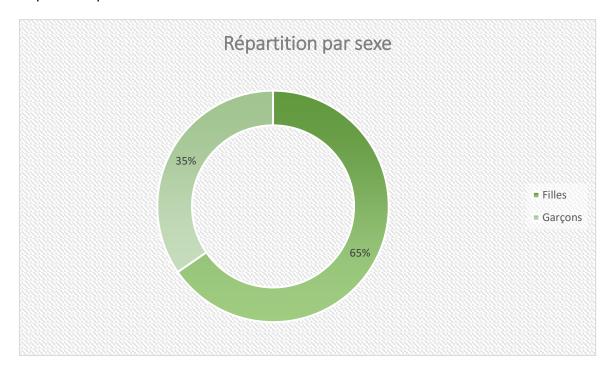


Par « jeunes primo-accueillis », nous entendons tous les nouveaux jeunes avec lesquels un premier contact a eu lieu, ainsi qu'une prise de rendez-vous.

Evolution du nombre de jeunes primo-accueillis et reçus



Répartition par sexe des adolescents accueillis :



Comme en 2021, la répartition par sexe est très marquée cette année, avec une surreprésentation des filles : 65% contre 35% de garçons.

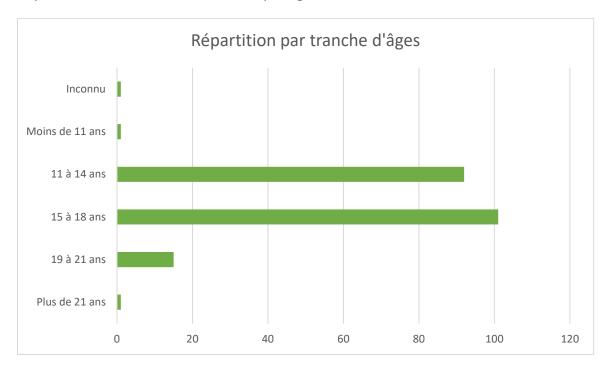
Au sein des 65% de filles, il est à noter un pourcentage significatif de jeunes ne se reconnaissant pas dans leur sexe assigné à la naissance, c'est-à-dire en questionnement quant à leur identité de genre (3.6 %).

Nous pouvons formuler différentes hypothèses quand à cette surreprésentation féminine :

- Les filles entrent plus précocement dans la puberté et seraient donc susceptibles d'être confrontées à des problématiques adolescentes plus tôt que les garçons.
- Les filles auraient tendance à avoir recours à un espace de parole plus facilement que les garçons.

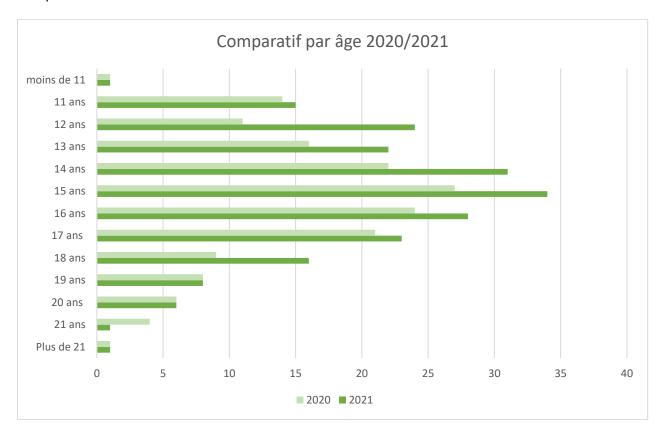
Nous constatons aussi depuis 2 ans que de nombreuses filles sont accompagnées par une ou des amie.s lors du premier accueil, elles-mêmes déjà venues précédemment (bouche-à-oreille entre amies).

Répartition des adolescents accueillis par âge :

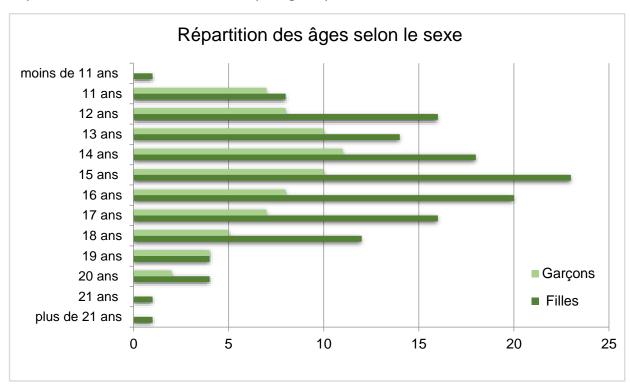


La moyenne d'âge en 2021 est de 14.93 ans, soit légèrement inférieure à celle de l'année 2020 qui était de 15.40 ans.

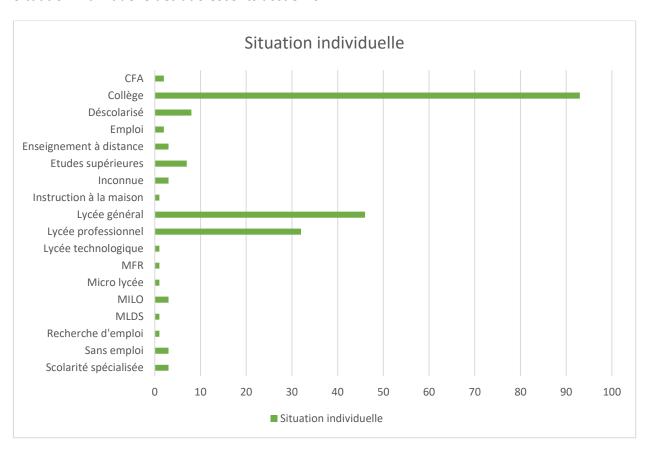
Cela s'explique par une plus grande représentation des jeunes de 12 et 14 ans cette année, en comparaison à 2020.



Répartition des adolescents accueillis par âge et par sexe :



Situation individuelle des adolescents accueillis :

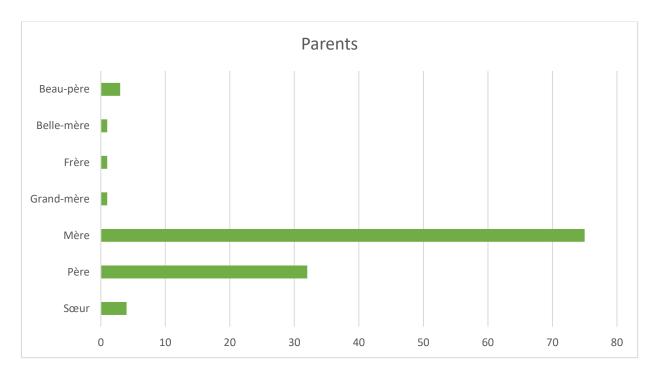


2021 est marquée par un nombre majoritaire de collégiens (93). Les lycéens apparaissent en deuxième position (80), tout type de lycée confondu. 8 d'entre eux étaient déscolarisés et sans inscription dans un lieu de formation ou un dispositif dédié aux jeunes.

Cela peut s'expliquer de différentes manières :

- Les actions collectives de prévention des conduites à risque sont plus nombreuses dans les collèges que dans les lycées.
- Les lycéens ont « souffert » des enseignements en distanciel, en terme d'organisation, de motivation, de gestion du temps, changement d'emploi du temps, rendant difficile la prise de rendez-vous.
- Les lycéens ont été plus souvent à domicile, du fait de l'enseignement en distanciel, éloignant ainsi les internes des lieux où s'effectuent les entretiens.

4.2 Les parents d'adolescents



Cette année 2021 est marquée par une augmentation de 41% de parents reçus au moins une fois : 117 parents et membres de la famille reçus contre 83 en 2020.

Il est à noter également l'augmentation régulière du nombre de pères et de beaux-pères reçus depuis quelques années maintenant (27% en 2021). Ils se mobilisent de plus en plus, que ce soit sur le temps de prise de contacts ou en présentiel sur les temps de rendez-vous.

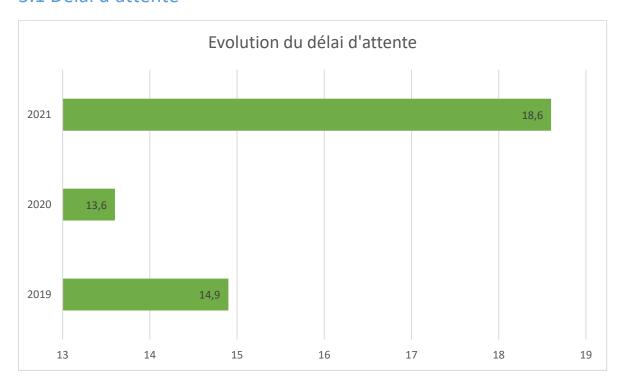
Les mères restent les plus représentées (64%) et d'autres membres de la famille se sont également mobilisés (grand-mère, frère, belle-mère et sœur).

Nous verrons plus loin que 12% des demandes concernent la vie familiale, que ce soit pour des difficultés de communication par exemple, ou des demandes d'étayage de la part des parents.



5 - LE SUIVI DE L'ACTIVITE 2021

5.1 Délai d'attente



Le délai d'attente entre le premier contact et le premier entretien, tous lieux confondus, a de nouveau augmenté et est semblable à celui de l'année 2019. Le renfort de l'équipe au cours de l'année 2021 aura permis de limiter une augmentation plus importante de ce délai, mais ne l'aura pas fait baisser.

Ce délai est calculé en prenant en compte la date de premier contact (primo-accueil) et la date du premier entretien programmé, qu'il soit honoré ou non. Nous tenons à mettre en évidence

le temps que nous mettons réellement à répondre à la demande, quel que soit le lieu du rendez-vous.

41% des rendez-vous sont donnés entre 0 et 14 jours et 41% entre 15 et 29 jours. 18% des rendez-vous sont donnés entre 30 et 48 jours. Nous recensons 7 jeunes primo-accueillis n'ayant pas acté de rendez-vous à cause de délais d'attente trop longs. Pour rappel, l'équipe tient à préserver les temps de scolarité et de loisirs et propose aux jeunes de donner leurs disponibilités en fonction de cela, ce qui limite les possibilités. Si les délais proposés sont trop importants, les parents prennent parfois la décision de prendre un rendez-vous sur un temps de cours ou de loisirs.

L'activité a été bousculée cette année encore par la COVID-19 :

- 1. Maintien des temps d'aération et de désinfection entre 2 entretiens, limitant ainsi le nombre d'entretiens par demi-journée
- 2. Limitation du nombre de bureaux utilisables
- 3. De nombreux entretiens ont été annulés et/ou reportés (cas de contamination ou cas contacts), entraînant des changements de planning récurrents, impactant de fait les délais d'attente.

5.2 Mode de prise de contact



90 % des personnes qui contactent la MDA pour la première fois ou pour reprendre un RDV après une interruption dans l'accompagnement le font par téléphone. Les visites ont été peu nombreuses, le protocole lié à la crise sanitaire invitant à prendre contact par téléphone uniquement.

Quelques jeunes ont préféré solliciter l'équipe par mail ou SMS.

5.3 Chiffres



211 adolescents ont été accueillis cette année. Parmi eux, 176 ont été reçus, c'est-à-dire qu'ils ont honoré leur premier rendez-vous. Les 35 autres ont annulé ou ne se sont pas présentés.

Sur les 176 jeunes reçus, 138 sont comptabilisés en « nouvelle demande ». Cela signifie qu'ils n'ont jamais pris contact avec la MDA avant 2021, 13 sont considérés comme « retour » : jeunes ayant déjà bénéficié d'un entretien les années précédentes. Enfin, 25 jeunes accueillis fin 2020 ont poursuivi leur accompagnement en 2021.

83% de jeunes primo-accueillis se rendent au premier entretien, soit 2% de plus que l'an dernier. L'instauration d'un rappel SMS envoyé de manière systématique la veille ou l'avant-veille du rendez-vous permet d'anticiper un changement d'emploi du temps ou un empêchement. Pour la part de jeunes non venus mais ayant prévenu, les motifs cités sont divers : maladie (COVID ou cas contact), oubli, changement d'emploi du temps scolaire, etc.

5.3.1 Entretiens

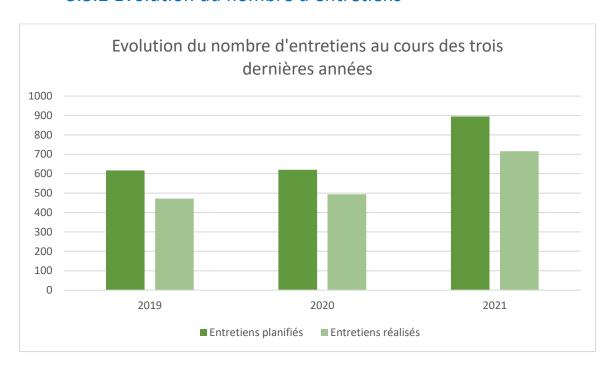


716 entretiens ont été réalisés cette année, soit 409 entretiens individuels, 123 entretiens familiaux et collectifs, 17 entretiens parentaux, 107 entretiens physiques et téléphoniques en présence d'un professionnel, et 60 entretiens téléphoniques individuels, familiaux et collectifs. Au total, ce sont 895 entretiens planifiés.

Nous notons une augmentation de 45% du nombre d'entretiens réalisés en 2021 (voir tableau ci-dessous).

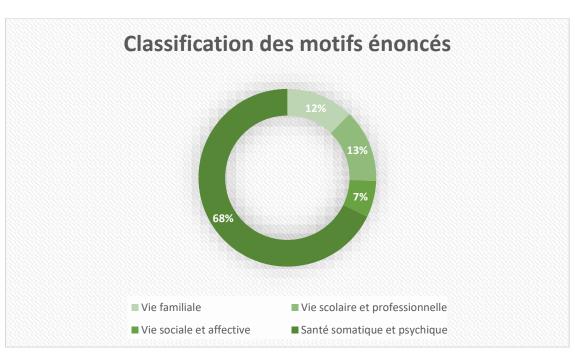
En moyenne, un jeune (ou une famille) a bénéficié de 3 entretiens.

5.3.2 Evolution du nombre d'entretiens



80% des entretiens planifiés ont été réalisés en 2021. Nous comptabilisons un pourcentage significatifs d'entretiens non réalisés, inhérent à la crise sanitaire d'une part (jeunes positifs à la COVID-19 ou cas contacts) et au fonctionnement de la MDA d'autre part, qui n'engage pas le jeune. Mais la mise en place d'un rappel SMS systématique permet dans le quotidien d'être prévenu d'un empêchement, d'un report ou d'une annulation dans la majorité des cas. Lorsque cela est possible, en fonction des déplacements notamment, l'équipe réorganise les rendez-vous afin de réduire les délais d'attente, et optimiser les trajets.

5.3.3 Motifs énoncés



<u>Vie familiale</u>: divorce et séparation parentale (4); étayage parental (3); relations familiales conflictuelles (19).

<u>Vie scolaire et professionnelle</u>: absentéisme scolaire (1); décrochage scolaire (1); difficultés liées à l'école (4); harcèlement à l'école (6); phobie scolaire (3); problèmes de comportement à l'école (11); refus scolaire (2).

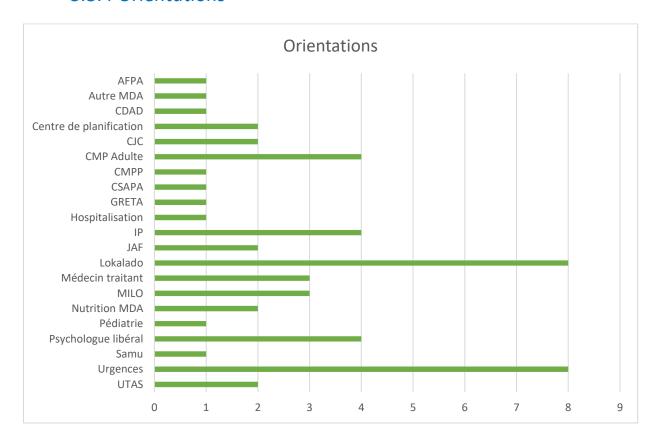
<u>Vie sociale et affective</u>: aide démarches (3); conduite à risque à caractère sexuel (2); difficultés relationnelles (1); difficultés relations amicales (1); relations affectives et/ou sexuelles (5); victime de violences sexuelles (2).



<u>Santé somatique et psychique</u>: anxiété (2), conduites addictives (3), crises de spasmophilie/crises d'angoisse (11), décès d'un parent ou d'un proche (1), espace de parole (84), espace de parole hors institution (7), idées et/ou conduites suicidaires (7), mal-être (19), mal-être lié à un placement (1), nutrition (8).

Le médecin nutritionniste étant en arrêt maladie, les entretiens concernant des demandes liées à la nutrition sont assurées par Aurélie Menut, consultante en nutrition, assurant déjà les actions collectives sur cette même thématique. En revanche, ses disponibilités étant moindres, il a été convenu de proposer un mercredi après-midi par mois destiné aux entretiens individuels et familiaux, contre deux habituellement.

5.3.4 Orientations



Depuis quelques années, l'équipe oriente majoritairement vers le soin. La Maison des Adolescents, via le poste de l'éducatrice spécialisée mise à disposition, noue des liens particuliers avec le service de pédopsychiatrie, facilitant ainsi les orientations, les transmissions d'informations et les prises de contacts par les familles. Pour les majeurs, les orientations se font vers le secteur adulte.

Pour les situations les plus urgentes, où le risque de passage à l'acte est présent et imminent, l'équipe oriente et accompagne les familles vers les urgences, après avoir contacté le 15. Cela permet une évaluation médicale et une prise en charge, si nécessaire, immédiate.

En fonction des situations, des expériences et des possibilités de chacun, l'équipe peut également orienter vers des professionnels libéraux en fonction des besoins.

La Maison des Adolescents ayant une mission départementale, elle a une connaissance des réseaux de professionnels, institutions, associations et professionnels œuvrant dans le domaine de l'adolescence, que ce soit au niveau socio-éducatif, médico-social, libéral ou socio-judiciaire. Elle fonctionne donc comme un guichet unique dédié aux adolescents et à leurs familles et ainsi orienter le public de manière assez large.

5.3.5 Actions en milieu scolaire

Thématique	Niveau	To	tal/thème	
"Lutte contre le harcèlement scolaire"	6 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , Seconde	134		
"Lutte contre le cyberharcèlement"	5 ^{ème}	25		
"Bien vivre ensemble"	6 ^{ème} , 3 ^{ème}	47		
"Respect et non-violence"	3 ^{ème}	29	302	
"Lutte contre les discriminations"	5 ^{ème}	38		
"Lutte contre le harcèlement scolaire et professionnel"	CAPA SAPVER2	9		
"Esprit de groupe"	BTS NDRC	20		
"Le petit déjeuner" (info + pratique)	6 ^{ème}	121		
"L'assiette du sportif"	3 ^{ème} , 4 ^{ème}	11		
"Hygiène de vie"	6 ^{ème}	244	461	
"Équilibre alimentaire"	5 ^{ème}	40		
"Un esprit sain dans un corps sain"	5 ^{ème}	45		
"Usage et mésusage du numérique"	4 ème	161	270	
"Usage téléphones portables et réseaux sociaux"	5 ^{ème} , CAP, Seconde pro, micro lycée	109	270	
"Relations femme/homme"	CAPA SAPVER2	9		
"Relations filles/garçons" et "Les sentiments amoureux"	5 ^{ème} (SEGPA), 6 ^{ème}	53	164	
"Adolescence"	5 ^{ème} (SEGPA), 3 ^{ème} , 4 ^{ème}	95		
" Vie amoureuse et sexuelle à l'adolescence"	Soirée Parents/Ados	7		
			1 197	

Le nombre total d'élèves sensibilisés en actions collectives a légèrement diminué, en lien avec les différents protocoles sanitaires.

13 séances ont été annulées ou reportées à 2022, en raison du confinement du mois d'avril, et des protocoles scolaires dans le cadre de la crise sanitaire du premier trimestre 2021/2022. Les petits déjeuners dans les collèges n'ont pas pu se mettre en place non plus.

Deux projets séquencés, travaillés spécifiquement pour deux classes, répondant à des problématiques repérées, ont été annulés car initialement programmés en avril et mai.

Nous notons quatre domaines thématiques en 2021 :

- a. Un premier volet citoyenneté concernant le « bien vivre ensemble » ainsi que la prévention du harcèlement, du cyberharcèlement, la promotion du respect et la lutte contre les discriminations.
- b. Le second volet est le plus représenté et marque la spécificité de la MDA 23 dans ses missions, se reflétant dans la composition de son équipe : la nutrition. Cette thématique est d'ailleurs ciblée par l'Education Nationale dans la politique de prévention et promotion de la santé menée dans les établissements scolaires, régie par les Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).
- c. « L'usage et le mésusage des écrans et des réseaux sociaux » est l'une des thématiques pour laquelle la MDA est la plus souvent sollicitée. Cette dernière fait d'ailleurs l'objet d'un groupe de travail du Plan Santé + 23 auquel la MDA participe, entre autres partenaires.
- d. Enfin, « la vie amoureuse et sexuelle » ainsi que les « relations filles/garçons », dans sa dimension citoyenne, est une thématique régulièrement demandée. La MDA propose des espaces de discussions dans les classes afin de permettre aux adolescents de poser leurs questions librement et de bénéficier d'informations concernant la législation, la prévention, les partenaires spécialisés sur le territoire en fonction des problématiques rencontrées, etc. Ce travail est mené en partenariat avec le centre de planification et d'éducation familiale.



5.3.6 Actions hors milieu scolaire



7 jeunes ont bénéficié d'actions de prévention santé et citoyenneté au CFA de Guéret



46 lycéens de Bourganeuf ont participé à des ateliers dans le cadre d'un projet pluripartenarial (cf Annexe)



3 jeunes du nouveau dispositif "Promo 16-18" de l'AFPA ont bénéficié d'un atelier sur la vie amoureuse et sexuelle dans le cadre d'un nouveau partenariat AFPA Creuse/MDA 23

La crise sanitaire n'aura pas permis l'organisation de « soirées parents » telles que nous avions pour habitude de mener avec les différents Centre d'Animation de la Vie Locale (CAVL) du territoire creusois.

En revanche, nous avons pu maintenir quelques interventions au Centre de Formation pour Apprentis de Guéret, sur les thèmes suivants : « conduites à risques » et « lutte contre le harcèlement scolaire et professionnel ».

Nous avons également été sollicités par l'AFPA, dans le cadre du nouveau dispositif « La Promo 16-18 », à destination des jeunes concernés par l'obligation de formation. La thématique demandée par les professionnels étant la « sexualité », nous avons proposé une séance sous forme de temps d'échanges, d'information et de débat sur « la vie affective et sexuelle ».



6 – TRAVAIL PARTENARIAL

Relations interindividuelles informelles entre professionnels

- AECJF
- •ASE
- Assistants familiaux
- •CHS La Valette (LOKALADO)
- •CMP Adultes (+ équipé précarité)
- •CMPP (Guéret, Aubusson et La Souterraine)
- •CDAD
- •CDEF
- Centres sociaux
- •CSAPA
- Etablissements scolaires
- •Intermède 23
- •Professionnels libéraux
- UTAS

Actions formalisées à l'initiative de quelques représentants de chaque structure engagée, sans contractualisation ou formalisation

- AFPA
- •AGORA
- ALISC
- Association Addictions
 France
- CAF (réseaux parentalité)
- CAVL Agir
- •CAVL Anima
- •CAVL Genouillac
- •CDEF
- •Clé de contacts
- •Conseil de l'Ordre des Médecins
- DSDEN
- Etablissements scolaires
- MECS Bosgenet
- MIC La Souterraine
- •RéPPOP
- Université de Limoges (DUT Guéret)
- UTAS

Relations régulières entre les différents niveaux des structures sans formalisation ni contractualisation

- CAF
- •Conseil Départemental
- •CH Guéret (équipe de liaison
- + Urgences)
- CHS La Valette
- CRIP
- DSDEN
- Gendarmerie
- Mairie de Guéret
- Mairies mettant à disposition des locaux
- Police
- Tribunal

Actions formalisées dans le cadre de conventions liant les institutions

Anima CAVL (siège au Conseil d'exploitation)

ARS

ARS via CLS

CH de Guéret

CLSM

CLSPD

DSDEN

PJJ

PRE Ville de Guéret

Maison de service Chéniers

Actions formalisées dans le cadre d'appels à projet

CAVL Clé de contacts (FIPDR) CAVL (soirées parents) Fondation Hôpitaux de Paris MSA

Ce sociogramme montre les différents degrés de partenariat qu'entretient la MDA 23 avec les acteurs creusois des domaines médico-sociaux, socio-judiciaires, sanitaires, libéraux, associatifs ou encore éducatifs.

Le cahier des charges confère aux MDA une « mission de coordination et d'appui aux acteurs », qui se traduit en Creuse par une représentation de la MDA dans les différentes instances définissant la politique de santé (prévention et promotion) et la protection de l'enfance concernant les adolescents et dans les groupes de travail œuvrant sur des actions en direction des parents et des adolescents.

La MDA s'implique tant sur le plan individuel, en participant aux différentes commissions concernant les jeunes rencontrés par l'équipe et entretient ainsi des relations interprofessionnelles qui lui permettent de connaître et de savoir identifier les différents acteurs de terrains, que sur le plan collectif, en participant à des groupes de travail pour la mise en place d'actions pluri-partenariales par exemple (Cf. projet « Egalité dans la diversité »).

7 - L'ACTIVITE EN QUELQUES CHIFFRES

Publics accueillis



- Moyenne d'âge :

14.93 ans est la moyenne d'âge des adolescents reçus en 2021, soit une légère augmentation comparativement aux années précédentes.

- Répartition filles/garçons

65% de filles contre 35% de garçons. Parmi les 65% de filles, 3.6% se questionnent sur leur identité de genre.

Délai d'attente



• Entretiens

716 entretiens réalisés dont 565 entretiens physiques

36% des entretiens réalisés l'extérieur

17 390 kilomètres parcourus sur l'année 2021

• Actions collectives

1197 jeunes rencontrés en milieu scolaire, à l'occasion de séances de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé et de la citoyenneté

72 personnes (jeunes, parents et professionnels) rencontrées lors de présentation de la MDA, d'actions de prévention santé/citoyennetéColloques et formations

8 – COLLOQUES ET FORMATIONS

Туре	Intitulé, date et lieu	Bénéficiaire
COLLOQUE EN VISIOCONFÉRENCE	"Que cherchent nos ados sur les réseaux ?" <u>Date</u> : Le vendredi 11 juin 2021 de 14h à 16h30 Organisé par l'Université Toulouse Jean Jaurès	► Audrey LECHIFFLART► Delphine CORBILLON► Florent MÉALIER
FORMATION	"Genres et orientations sexuelles : mieux comprendre pour mieux accompagner" <u>Date :</u> Les 13 et 21 septembre 2021 <u>Lieu :</u> POITIERS Organisée par : Centre Accueil Consultation Information Sexualité (CACIS)	 ► Audrey LECHIFFLART ► Delphine CORBILLON ► Florent MÉALIER ► Tiphaine PRADEUX
Séminaire Mensuel de l'ANMDA EN VISIOCONFÉRENCE	"Les équipes mobiles transforment-elles nos paradigmes de soin ?" Réflexion à partir d'une expérience sur la MDA du Val-de-Marne Date: Le jeudi 14 octobre 2021 de 12h30 à 14h Organisé par L'ANMDA et animé par le Dr Rémi BAILLY, Praticien Hospitalier des Hôpitaux de Saint Maurice, attaché à la MDA du Val de Marne.	▶ Audrey LECHIFFLART▶ Delphine CORBILLON
JOURNÉE D'ÉTUDES ET DE RÉFLEXION	"Les Besoins Fondamentaux de l'Enfant sont de puissants activateurs du Travail Thérapeutique de Réseau, comment leur rendre hommage ?" Date: Le mercredi 17 novembre 2021 Lieu: LIMOGES Organisée par l'Association Trampoline 19 en partenariat avec les PEP 19, la MSA Services Limousin, ASEAC, CNAPE LPC	➤ Audrey LECHIFFLART ► Florent MÉALIER
11 ^{èmes} Journées Nationales des MDA	"Adolescence, un nouveau regard sur la famille" <u>Date</u> : Les 9 et 10 novembre 2021 <u>Lieu</u> : BIARRITZ (64) Organisées par la Maison des Adolescents du Pays Basque "AdoEnia" avec le soutien de l'ANMDA.	 ► Audrey LECHIFFLART ► Delphine CORBILLON ► Florent MÉALIER ► Tiphaine PRADEUX

Malgré l'augmentation de l'activité en individuel cette année, les membres de l'équipe ont éprouvé le besoin de prendre du temps pour se mettre à jour sur leurs connaissances, notamment en lien avec les revendications identitaires actuelles des adolescents et jeunes adultes. De plus en plus confrontés à un nouveau vocabulaire technique lié aux genres et à la sexualité, il était important de prendre du temps pour se former.

Le Centre Accueil Consultation Information Sexualité (CACIS) de Poitiers organisait cette année une formation de deux jours intitulée "Genres et orientations sexuelles : mieux comprendre pour mieux accompagner". Une partie de l'équipe a pu bénéficier d'apports théoriques en lien avec l'accueil des adolescents en questionnements ou en transition.

Après une première annulation, les Journées Nationales des MDA (JNMDA) ont finalement pu avoir lieu en présentiel. Cette 11ème édition fut centrée sur le travail avec les familles. Cela a été l'occasion pour l'équipe de confronter sa pratique à celles des autres MDA du pays, qu'elles soient hospitalières ou associatives, et d'enrichir ses connaissances, qu'elles soient théoriques ou en terme de dispositifs existants, de partenariats consolider, à mettre en place, etc. (Ci dessous affiche JNMDA).



9 - PERSPECTIVES 2022

9.1 Réactualisation du projet de service

2021 est marquée par une réorganisation du pôle direction des PEP, et par la réactualisation des projets d'établissements et des services au niveau associatif.

Il est à noter un changement de direction : Mme Ghitalla remplace M. Ait Larbi, et la création d'un poste de direction adjointe.

En 2022, la Maison des Adolescents a pour projet de réactualiser son projet de service. Des temps de travail seront prévus à cet effet. Cela sera l'occasion pour l'équipe d'intégrer la démarche qualité à ce travail et de pouvoir réfléchir à des perspectives pour les cinq prochaines années.

9.2 Report du colloque

Une fois de plus, le colloque « la demande adolescente » a dû être repoussé en raison du contexte sanitaire. La salle initialement prévue à cet effet ayant été momentanément réquisitionnée pour mener à bien la campagne de vaccination, une autre salle nous a été proposée par la Mairie de Guéret. Mais les jauges, limitant le nombre de personnes en présentiel et l'absence de réseau suffisant permettant la retransmission en direct des interventions, nous ont poussé à annuler l'événement et à le repousser en 2022.

Certains intervenants ayant renoncé à participer, il faudra relancer les recherches, réorganiser la journée et préparer une nouvelle communication.

Le travail de recherche de financements se poursuivra.

9.3 Logiciel d'activité

Depuis sa création, la Maison des Adolescents évalue son activité, à l'aide d'outils qu'elle crée elle-même. Face à l'augmentation exponentielle de l'activité, et l'importance de l'harmonisation du recueil de données au niveau national, ce travail de création d'outils informatisés et d'analyses et de croisement des données devient trop chronophage. C'est pourquoi il est prévu en 2022 d'investir dans l'achat d'un logiciel d'activité. Cela permettra l'informatisation des données dès le primo-accueil, et l'extraction d'indicateurs, de moyennes, de chiffres à n'importe quel moment de l'année. Cela facilitera le travail de la secrétaire et de la coordinatrice au quotidien, ainsi que de l'équipe dans la planification de l'activité.

9.4 Recherche de financements pérennes pour maintien du poste de psychologue

L'année 2021 a été marquée par le renfort financier des Maisons des Adolescents, au niveau national, via deux sources : une enveloppe de l'ARS permettant l'embauche d'un.e psychologue à temps plein pendant 12 mois, et d'un appel à projets de la Fondation Hôpitaux de Paris de 30 000 euros, à définir selon les besoins. En ce qui nous concerne, nous avons pu embaucher une psychologue, ce qui a permis de pourvoir le poste vacant depuis presque deux ans. Pour rappel, ce poste existait au niveau de l'organigramme mais n'était pas pourvu faute de financements suffisants.

Il est indispensable de trouver des financements pour pouvoir pérenniser ce poste. L'activité montre depuis des années la nécessité de pouvoir fonctionner avec quatre professionnels (sans le volet nutrition), afin de répondre aux demandes, qu'elles soient individuelles ou collectives, dans des délais courts, mission initiale conférée par le Cahier des charges. Des pistes de partenariat sont à l'étude, et les partenaires existants seront mobilisés afin qu'une réflexion commune et départementale puisse être engagée.

Annexes

- Lexique des sigles utilisés
- Lettre du professeur BRONSARD Président de l'ANMDA
- Article journal « La Montagne »
- Fiche action AGORA

LEXIQUEDES SIGLES UTILISÉS

AGORA	Centre d'Animation de la Vie Locale de Bourganeuf
AECJF	Association Educative Creusoise de la Jeunesse et de la Famille
AFPA	Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANMDA	Association Nationale des Maisons des Adolescents
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASEAC	Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
CACIS	Centre Accueil Consultation Information Sexualité
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAVL	Centre d'Animation de la Vie Locale
CDAD	Centre d'Accès au Droit de la Creuse
CDEF	Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille
CESF	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
CESC	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CFA/CCI	Centre de Formation pour Apprentis/Chambre de Commerce et d'Industrie
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CH	Centre Hospitalier
CHS	Centre Hospitalier Spécialisé
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs
CLS	Contrat Local de Santé
CLSM	Contrat Local de Santé Mentale
CLSPD	Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-psychologique
CMPP	Centre Médico-psycho-pédagogique
CNAPE	Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPEF	Centre de Planification et d'Education Familial
CRESLI	Centre Régional d'Examen de Santé du Limousin
CRIP	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
DSDEN	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ESF	Economie Sociale et Familiale
ESS	Equipe de Suivi et de Scolarité
ETP	Equivalent temps plein
FIPDR	Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation
GRETA	Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement
IME	Institut Médico-Educatif
IMPro	Institut Médico-professionnel
Intermède	Lieu ouvert aux femmes victimes de violences conjugales, témoins et proches à Guéret
IP	Information préoccupante

JAF	Juge aux Affaires Familiales
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS	Maison d'Education à Caractère Social
MILO	Mission Locale
MJC	Maison de la Jeunesse et de la Culture
MSA	Mutuelle Sociale Agricole
Lokalado	Equipe de soins ambulatoires, pédopsychiatrie
PEP	Pupilles de l'Enseignement Public
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Educative
PJJ	Protection Judicaire de la Jeunesse
RéPPOP	Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
ST2S	Sciences et Technologies de la Santé et du Social
TGI	Tribunal de Grande Instance
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UTAS	Unité Territoriale de l'Action Sociale



à Brest, le 15 juillet 2021

Chers amis, chers tous.

Voici plus d'un an que nous parvenons à observer ce qui arrive aux adolescents de notre pays, depuis notre place précieuse et unique. Nos dispositifs, suffisamment connus et légitimes, sont sollicités par les adolescents, leur famille et les professionnels. Nous les voyons, leur parlons, parfois même nous les touchons, et surtout nous élaborons avec eux. Ces rencontres, authentiques, nous permettent de co-construire la réalité, presque en direct, et nous participons activement à lui donner un sens. Par ailleurs, notre absence de traitement des situations d'urgence, nous met à l'écart du grand bruit, et nous permet de disposer d'un temps d'élaboration et d'analyse qui nous protège des affolements comme des angélismes. Nous pouvons être rassurés, puis rassurants.

Les différentes données quantitatives et qualitatives que vous nous offrez par vos mesures, constats ou intuitions, sont d'une grande utilité. Après la description d'une phase globalement stable et protégée du premier confinement (sauf pour les sous-groupes des jeunes étudiants et des adolescents maintenus sans aide en famille dysfonctionnante), nous avons pu décrire un rétablissement du nombre de demandes au deuxième confinement et un constat d'aggravation qualitative. Seules des augmentations importantes des besoins et des demandes ont été rapportées ponctuellement dans certains lieux et pendant certaines périodes, invalidant les annonces d'explosion généralisée.

Mais les derniers chiffres, ceux du printemps que nous venons d'analyser, montrent pour la première fois une augmentation quantitative significative des nouvelles demandes et du nombre d'interventions. L'analyse des données issues de plus de la moitié des MDA montre en effet une augmentation de 20% des nouvelles demandes et de 30% du nombre d'interventions. Ces données, en particulier si on les intègre à une analyse complète depuis mars 2020, sont d'un grand intérêt épidémiologique et même psycho-sociologique. Cependant, il faudra discuter et confronter nos idées et interprétations pour approcher la réalité du phénomène. Les chiffres ne suffiront pas. Nous le ferons ensemble dans un second temps. Je l'espère à Biarritz en novembre, en chair et en os.

Pour continuer notre analyse, et éventuellement confirmer le nouvel apaisement ressenti en juin, il est nécessaire que vous nous aidiez à nouveau. Je vous transmets donc la nouvelle opération à finaliser.

Nous vous joignons également la synthèse réalisée à partir des chiffres d'avril.

Et juste après ce dernier travail, bonnes vacances...



Professeur Guillaume Bronsard
PU-PH, Chef du service hospitalo-universitaire de psychiatrie
de l'enfant et de l'adolescent du CHRU de Brest,
Président de l'Association nationale des Maisons des Adolescents,
et coordinateur médical de la Maison des Adolescents de Brest

Des goûts et des couleurs de toutes les jeunesses

Publié le 09/06/2021



L'équipe à l'écoute des lycéens. © Droits réservés

Consciente des problématiques qui touchent la jeunesse, l'équipe du lycée des métiers Delphine-Gay est toujours à l'écoute des lycéens. Elle essaie de répondre à leurs interrogations et de leur apporter des informations pratiques.

Pour faire suite au constat qu'il y avait parfois des difficultés de cohabitation entre filles et garçons, une rencontre-débat a été organisée sur le thème de « *l'égalité dans la diversité* ». Initiée par le centre d'animation de la vie locale Agora, coordonnée par Blandine Betoulle, référente jeunes et Sandrine Lambert, conseillère principale d'éducation, l'opération a permis à plusieurs spécialistes d'associations d'intervenir auprès de la soixantaine d'élèves en classe de 3^{ème} Prépa-métiers et Secondes Métiers de la beauté et du bien-être.

En rose et bleu

Au cœur du sujet : la lutte contre les stéréotypes et les idées préconçues. Car après tout, pourquoi il n'y aurait que les filles qui pourraient s'habiller en rose et les garçons, en bleu ? Pourquoi il n'y aurait que les filles qui pourraient

devenir esthéticiennes et les garçons, mécaniciens ? Que ce soit sur les métiers ou les goûts, et sur bien d'autres sujets, l'objectif des interventions était de susciter une réflexion.

Cette journée était organisée autour de quatre ateliers : l'estime de soi, les cyberviolences, les stéréotypes de genre et les violences faites aux femmes.

Si cette fois-ci le programme de l'animation a dû être limité, à cause de la crise sanitaire, dès la rentrée de septembre, d'autres actions vont être développées pour que jeunesse se passe de mieux en mieux.

Télé-Millevaches qui est partie prenante dans le projet, continuera de capter les images des rencontres, comme elle l'a fait lors de cette première étape, afin d'offrir tant aux jeunes qu'aux intervenants, un support témoin, riche d'enseignements.

Les intervenants :

Claire Tilus (Entr'AidSida), Lino Cappelletto (Agora), Sandra Mathieu (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles), Delphine Corbillon (Maison Départementale des Adolescents de la Creuse), Florent Méalier (Maison Départementale des Adolescents), Jennifer Le Moine (Santé + 23), Guillaume Trille (Télé Millevaches), Sandrine Lambert (Conseillère principale d'éducation lycée D. Gay), Sylvain Rouilhac (Entr'AidSida), Blandine Betoulle (Agora), Elodie Lagrange (mairie de Bourganeuf).

Absentes sur la photo : Agnès Zeppa (DDDF), Audrey Lechifflart (Maison Départementale des Adolescents).

Fiche action MDA

Intitulé de l'action

Lutte contre le cyberharcèlement

Public visé

- Lycéens : 3ème PP, 1ères années de CAP Cuisine et Service, LP Bourganeuf

Constats ou origine de la demande

- Intégration de la thématique du cyberharcèlement dans le projet « Egalité dans la diversité »
- L'usage des réseaux sociaux renforce parfois le sentiment d'impunité des propos sexistes, discriminatoires, racistes, ...
- Méconnaissance de la Loi et des sanctions encourues
- Méconnaissance des démarches à effectuer (en tant que victime/témoin)

Objectifs

- Permettre aux élèves de verbaliser leurs représentations autour de la notion de harcèlement et de cyberharcèlement
- Sensibiliser à l'usage des réseaux sociaux
- Savoir identifier les situations de harcèlement et de cyberharcèlement
- Prévenir, informer et sensibiliser les élèves sur les conséquences du harcèlement (victime(s), auteur(s) et témoin(s))
- Informer les élèves sur les personnes et institutions ressources

Moyens humains

- Deux professionnels de la Maison des Adolescents de la Creuse :

Un travailleur social et un psychologue pour gérer la dynamique de groupe et permettre de contenir une problématique personnelle (par exemple, révélation d'événements traumatiques évoqués lors de la séance)

Moyens matériels

- Tables en carré ou rond de manière à pouvoir se réunir pour faire un jeu de cartes

Moyens théoriques

- Utilisation d'outils pédagogiques comme support au débat et à la réflexion (jeu de cartes sur la thématique « harcèlement et cyberharcèlement »)
- Favoriser un climat d'échange et de confiance
- Confrontation et ouverture à la différence de l'autre

Déroulement de la séance

- Durée de la séance : 1h15
 - Présentation de la Maison des Adolescents de la Creuse
 - Mise en place du jeu : équipes, règles
- Information et échanges sur les cartes : fondements et conséquences du harcèlement, du cyberharcèlement, personnes ressources, ...

Evaluation

- Participation des élèves durant la séance
- Respect entre les participants et les animateurs
- Questionnaire d'évaluation